



DOCUMENT DE TRAVAIL

Conseil d'administration

Lundi 20 janvier 2020 / 14h
(Argenteuil)

I. APPROBATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DU CA DU 23 SEPTEMBRE 2019

- *Annexe 1 : relevé de décisions du CA en date du 23 septembre 2019*

II. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

A) COTISATIONS 2020

Afin de favoriser le développement de l'association, notamment par l'augmentation du nombre d'adhérents, des propositions de modulation des tarifs d'adhésions sont soumises aux administrateurs. Cette proposition s'inscrit également dans les réflexions et les discussions portées par le conseil d'administration à ce sujet.

Des simulations ont été faites prenant en compte la taille des communes adhérentes et des communes recensées dans l'ouvrage *Les cités-jardins d'Île-de-France, une certaine idée du bonheur*, ayant des cités-jardins sur leur territoire.

Les deux scénarios imaginés donnent à voir une perte immédiate de 2.000 €. Les probabilités d'adhésion se basent sur l'intérêt supposé de la commune.

- *Annexe 2 : Simulations de modulations des montants d'adhésions*

- ➔ **Les administrateurs sont invités à se positionner sur une proposition de montants de cotisations pour 2020, pour une soumission lors de l'Assemblée générale du 6 février 2020.**

B) MISE EN PLACE DU PAIEMENT EN LIGNE PAR HELLOASSO

Helloasso est une entreprise sociale et solidaire pour le secteur associatif. Il s'agit d'un site français de paiement sur Internet pour les associations. Il permet aux associations de recevoir gratuitement des paiements de nature différente sur Internet : adhésions, formulaire de don, vente, billetterie, financement participatif. HelloAsso est accessible à toutes les associations de manière gratuite, sans frais, ni commission. Une contribution au fonctionnement de HelloAsso, modifiable et facultative, est proposée avant la validation du paiement. Actuellement 95 725 associations reçoivent des paiements en ligne sur HelloAsso.

➔ Il est proposé aux administrateurs de mettre en place le paiement en ligne pour les adhésions et l'appel aux dons dans un premier temps ; et pour une boutique en ligne de produits dérivés (ouvrage, publications futures, tote-bag...) dans un second temps.

➔ Pour les dons, il est proposé d'échelonner les montants de la façon suivante :

Je donne une fois	Je donne tous les mois
10 €	10 €
25 €	20 €
50 €	30 €
100 €	50 €
150 €	100 €
300 €	Je donne ce que je souhaite : --,-- €
500 €	
1000 €	
Je donne ce que je souhaite : --,-- €	

C) ACCUEIL D'UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

Afin de donner plus d'ampleur aux actions et aux projets de l'association, il est proposé de concevoir un projet d'accueil d'un volontaire en service civique au sein de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.

Un dossier de demande d'agrément doit dans un premier temps être obtenu (délais d'instruction 3 mois). Le dossier est composé d'une fiche « informations générales », de fiches « missions » (une fiche par type de mission) et de pièces légales.

Une indemnité de 473.04 € net par mois est directement versée au volontaire par l'Etat. Le montant minimum versé par l'organisme d'accueil au volontaire est de 107.58 € net ou 119.02 € brut. Les organismes à but non lucratif reçoivent au titre du tutorat une subvention de 100 € par l'Etat, aux fins de couvrir une partie des coûts exposés pour l'accueil et l'accompagnement du volontaire.

➤ *Annexes 3 : note de présentation sur la mise en place d'un service civique et proposition d'une fiche « mission » et détails des activités proposées au volontaire*

➔ Il est proposé aux administrateurs de déposer un dossier pour une mission de volontariat en communication et en médiation culturelle pour une durée de 6 mois à raison de 24 h / semaine (soit 3 jours plein).

D) GRILLE TARIFAIRE DE L'ASSOCIATION

Il est proposé aux administrateurs de fixer des tarifs pour les visites réalisées par l'animatrice-coordinatrice de l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.

➤ *Annexe 4 : grille tarifaire proposée pour la réalisation de visites par l'animatrice*

➔ Il est demandé aux administrateurs de se positionner sur ce document.

E) DEMANDE D'ENTRETIEN

L'animatrice de l'association a été sollicitée par le président du groupe de réflexion « Le Paratonnerre » gérant le site internet éponyme (www.leparatonnerre.fr) pour la réalisation d'un entretien/interview sur les cités-jardins et sur l'association.

Il s'agit d'un site internet de culture générale lancé en 2017 par un groupe de 5-6 bénévoles actifs, issus du milieu des collectivités territoriales. Parmi les entretiens déjà réalisées, est à noter celui sur l'histoire des jardins avec Micheal Jakob, professeur en architecture du paysage à l'HEPIA (Haute école du paysage, de l'ingénierie et d'architecture de Genève) : « Paysages et jardins : la nature façonnée par l'Homme » ; ou encore un entretien avec Thomas Bohl, Conservateur du patrimoine au département des peintures du Musée du Louvre sur « L'essor de la Renaissance italienne : la beauté de la nature retrouvée ».

L'entretien serait durerait 30/45 minutes et serait réalisé par Briec Cudennec, président du groupe de réflexion et chargé de mission au cabinet du Maire du 20^{ème} arrondissement de Paris. L'article pourrait être accompagné d'un reportage photographique réalisé à l'occasion. L'article peut être traduit en anglais et en espagnol.

➔ **Il est demandé aux administrateurs de se positionner sur cette demande.**

III. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 FÉVRIER 2020

A) DÉROULÉ

Date : jeudi 6 février 2020

Horaires : 14h00-17h00

Lieu : Suresnes

L'Assemblée générale sera précédée d'une visite de l'exposition du MUS de 13h à 14h.

➤ *Annexe 5.1 : proposition de déroulé*

➔ **Le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur ce déroulé.**

B) INVITATION

Un memento « *save the date* » a été envoyé un mois avant à l'ensemble des adhérents et partenaires.

Une invitation et un bulletin de réponse ont été élaborés pour être envoyée par mail à l'ensemble des adhérents et partenaires.

➤ *Annexe 5.2 : invitation à l'Assemblée générale ordinaire*

➔ **Le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur ces documents.**

C) RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 ET PLAN D' ACTIONS 2020

1. Rapport d'activités 2019

Le rapport d'activités 2019 sera présenté par le Président de l'association et abordera les points suivants :

Faits marquants 2019

- Obtention du « Prix du livre de patrimoine régional », lancé en 2019 par Le Pèlerin, pour l'ouvrage *Les cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur*
- Obtention du label « Patrimoine d'intérêt régional » pour trois ensembles de cités-jardins et deux inaugurations de plaque pour les cités-jardins labellisées en 2018 dont une en présence de Mme Valérie Péresse, Présidente du Conseil régionale d'Ile-de-France, et de M. Jean-Pierre Respaut en tant que Vice-président de l'Association.
- Succès de la 9^{ème} édition du Printemps des cités-jardins : 410 participants pour 22 initiatives dans 5 départements. Dans la presse, l'événement a été fait l'objet d'une couverture et d'un article dans le supplément « Sortir Grand Paris » de *Télérama*

Vie et fonctionnement de l'association :

- Tenue des instances et des commissions
- Renouvellement du conseil d'administration et changement des statuts
- Reprise du bail du local « Mémoires de cité-jardin » pour le 1^{er} janvier 2020
- Trois conventions signées : mise à disposition de la parcelle pour le rucher, convention avec l'Ecole des abeilles, convention d'utilisation tripartite pour le local Mémoires de cité-jardin

Développement des adhésions :

- Toutes les adhésions 2018 ont été renouvelées en 2019
- Deux nouvelles adhésions en 2019 : Roissy Pays de France et Dugny
- Des promesses d'adhésions pour 2020 : Université Villetaneuse, Ecole d'architecture Paris-Belleville, Ecole d'urbanisme de Paris

Développement des partenariats :

- Prise de contact avec l'AORIF, l'Ordre des architectes et Ekopolis
- Participation de l'association à l'événement *Réparer la ville* organisé par l'Ordre des architectes d'Ile-de-France
- Soutien apportée à l'exposition sur la cité-jardin Luminoasa Vatra à Bucarest

Développement de la communication :

- Lancement du site internet citesjardins-idf.fr
- Réalisation d'une plaquette de présentation de l'association
- Réalisation d'un atelier-projet autour de la communication
- Augmentation du nombre d'inscrits à la newsletter, grâce au formulaire d'inscription présent sur le site internet

Actions menées sur Stains :

- Mise en place d'un nouveau rucher pédagogique, poursuite des activités et organisation d'une fête du rucher
- Réalisation d'un projet dans le cadre de la Politique de la ville : les balades aquarellistes dans les cités-jardins
- Reconduction du projet épistolaire entre les écoles des cités-jardins de Stains et de Suresnes et élargissement du projet à Champigny-sur-Marne
- Participations aux événements de la Ville : forum des associations, Foire des savoir-faire
- Réalisation de visites pour les scolaires, les étudiants et les groupes adultes lors des grands événements publics (JEP, Jardins ouvertes, Rendez-vous aux jardins)
- Local Mémoires de cité-jardin : permanence (accueil public, renseignements étudiants...), reprise du bail et nouvelle convention tripartite, enrichissement du centre de ressources
- Pose de la plaque "Patrimoine d'intérêt régional"
- Liens étroits avec la Direction de la culture de Stains, les archives municipales, Plaine Commune, l'Office de tourisme et le bailleur Seine-Saint-Denis habitat

2. Plan d'actions 2020

Vie de l'association :

- Tenue des instances et des commissions
- Mise en place du paiement en ligne pour les adhésions et les dons
- Dépôt d'un dossier de demande d'agrément en vue de l'accueil d'un volontaire en service civique pour une durée de 6 mois

Accroître la valorisation des cités-jardins :

- Organisation et coordination du Printemps des cités-jardins 2020 (du 31 mai au 14 juin 2020)

L'affiche a été soumise par sondage aux membres du conseil d'administration. La programmation est en cours d'élaboration avec l'ensemble des adhérents et partenaires.

La conception et impression des affiches seront réalisées par Valophis Habitat. Pour la conception de la brochure, nous sommes en attente d'un retour de la part du service communication de Seine-Saint-Denis habitat. Les impressions des brochures seront réalisées par la Ville de Suresnes.

- Développement de l'offre touristique pour les cités-jardins adhérentes

En partenariat avec les comités départementaux du tourisme, les offices de tourisme et le MUS de Suresnes, il est proposé de travailler au développement de l'offre de visites pour les groupes, notamment par la création de pack.

Développer la dimension scientifique et la recherche :

- Préparation du colloque 2021 (mai-juin 2021)

Il est proposé aux administrateurs de constituer un comité d'organisation et un comité scientifique qui pourront travailler durant l'année à l'organisation de ce colloque.

Un premier document de travail sur le colloque et les personnalités pressenties pour constituer ces comités est joint en annexe.

➤ *Annexe 6 : feuille de route journées d'étude – colloque 2021*

➔ **Les administrateurs sont invités à s'exprimer sur les objectifs que représentent ce colloque et sur les premiers éléments organisationnels.**

– Accompagnement de l'exposition *Vatra Luminoasa* (automne 2020)

Suite à la proposition de partenariat formulée par Jérémy Vercken pour la réalisation d'une exposition, à Paris, sur le quartier *Vatra Luminoasa* de Bucarest, le conseil d'administration en date du 23 septembre 2019 s'était prononcé en faveur de ce projet et un courrier d'engagement d'ordre scientifique avait été réalisé et signé par le Président et le Vice-Président.

L'exposition, intitulé *Vatra Luminoasa, le modèle des cités-jardins à Bucarest 1935-1946*, aura lieu à l'automne-hiver 2020, pour une durée de 2 mois, dans la salle d'exposition de l'ENSA de Paris-Val-de-Seine. A l'occasion de cette exposition, M. Vercken souhaiterait comparer le modèle roumain avec un/plusieurs projet(s) de cités-jardins d'île de France des années 1930-1940 et propose une rencontre avec des membres de l'association à partir de la deuxième semaine de février.

Parmi les activités proposées autour de cette exposition :

- Une journée d'étude à l'Ecole nationale supérieure d'architecture Val-de-Seine avec les partenaires
- La publication d'un catalogue d'exposition bilingue (français/roumain) et d'une brochure d'exposition
- Un article dans la revue *Monumental* des éditions du Patrimoine

Une itinérance de l'exposition est également prévue : Université d'architecture Ion Mincu, Ordre et Union des architectes roumains, Musée des cartes anciennes (Bucarest), Académie roumaine à Rome.

– Organisation d'un voyage d'étude à Reims (octobre 2020)

Renforcer les relations avec les adhérents et les partenaires :

- Accompagnement de dépôt de dossier de demande de labellisation ou de demande en investissement ou valorisation suite à l'obtention du label
- Développement des relations avec les nouveaux adhérents et renforcer les partenariats, notamment avec la Région, la DRAC Ile-de-France et l'Ordre des architectes d'Ile-de-France

Poursuivre le travail autour de la communication :

- Edition d'un dossier de presse et d'un kakemono autoportant
- Enrichissement du site internet (médiathèque, iconothèque, espace adhérents)
- Développement des réseaux sociaux notamment par la diversification des contenus

Actions locales :

- Reconduction des actions autour du rucher pédagogique (avril-octobre 2020)
- Reconduction d'une action dans le cadre de la Politique de la ville autour de la nature en ville (printemps-automne 2020)
- Continuité des actions réalisées au local Mémoires de cité-jardin : permanence, accueil du public, enrichissement du fonds de documentation, portage de visites...

➔ **Le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur ce plan d'actions pour l'année 2020**

D) BILAN BUDGETAIRE ET BUDGET PREVISIONNEL

1. Bilan budgétaire

Un projet de bilan budgétaire a été établi par le cabinet comptable.

➤ *Annexe 7 : projet bilan budgétaire 2019*

2. Budget prévisionnel

Un pré-projet a été élaboré et est joint en annexe. Il sera à affiner avec le comptable d'ici l'Assemblée générale.

➤ *Annexe 8 : projet budget prévisionnel 2020*

➔ **Le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur ces documents**